VILLE DE NEUFCHATEAU

AVIS

Le Collège Communal porte à la connaissance de la population la délibération prise par le Conseil Communal du 13/07/2020 et relative à l'objet repris ci-dessous.

Cette délibération peut être consultée au secrétariat communal, Grand-Place 1 à Neufchâteau, pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Règlement relatif à l'octroi d'une prime d'encouragement aux utilisateurs du parc à conteneurs Règles spécifiques pour l'année 2020

A Neufchâteau, le 31/07/2020

La Bourgmestre,

M. MONS delle Roche